

cahiers du CRCCF

Solitude rompue

textes réunis par
Cécile Cloutier-Wojciechowska
et Réjean Robidoux
en hommage à David M. Hayne

Éditions de l'Université d'Ottawa
1986

*La naissance des sociétés sœurs :
l'Institut canadien-français
et la Société Saint-Jean-Baptiste de Bytown
(1852-1856)*

MADELEINE CHARLEBOIS-DIRSCHAUER

MALGRÉ les recherches les plus diligentes qui ont été faites depuis la fin du XIX^e siècle, le détail des premières heures des groupements de langue française de Bytown, notamment ceux de l'Institut canadien-français et de la Société Saint-Jean-Baptiste, reste, pour une large part, obscur ou inconnu. En 1879, à défaut de documents écrits, l'historien Benjamin Sulte conduisit une enquête auprès de ses devanciers pour tenter de rétablir les événements :

Sans l'incendie de 1862, qui a fait périr les plus anciens registres et papiers de l'Institut, il serait facile de constater exactement les noms des premiers officiers et la date de leurs nominations successives. Néanmoins, la tradition, encore vivace, vient à notre secours¹.

Dans son étude moderne, *Bytown et ses premiers canadiens-français 1826-1855*, Georgette Lamoureux raconte la mise sur pied de la Société Saint-Jean-Baptiste et elle ajoute : « On ne possède pas la liste du Bureau à ce moment-là². Si les Canadiens français se sont abstenus de faire publier les circonstances entourant leurs premières réunions dans les journaux en langue anglaise qui existaient à Bytown à l'époque, leurs raisons étaient sans doute nombreuses. Par contre, c'est avec fierté et éloquence qu'ils ont fait part de leurs modestes débuts à leurs compatriotes du Bas-Canada.

1. *Institut canadien-français d'Ottawa, 1852-1877*, Ottawa, Imprimerie du Foyer Domestique, 1879, p. VIII.

2. Ottawa, [s.é.], 1978, p. 237.

Une lecture des principaux journaux publiés à Bytown entre 1852 et 1856, particulièrement *The Tribune*, *The Ottawa Citizen* et *The Gazette, City of Ottawa Advertiser*, nous permet de relever un fait intéressant. On a rapporté, à plusieurs reprises, que quelques Canadiens français, sur l'initiative de Joseph-Balsora Turgeon³, s'étaient retirés comme membres du Mechanics' Institute en 1852, avec l'intention de former leur propre société. Même si cet organisme a cessé ses activités quelques années plus tard, il semble avoir alors atteint son apogée. Le *Citizen* du 3 juillet 1852, convie ses lecteurs à s'abonner à une nouvelle publication, *The Canadian Journal*⁴, qui sera

[...] the advocate, the supporter, and the organ of Mechanics' Institute and all Societies of a Scientific character. The transactions of these, and all matters relative to their interests, with reports of the best and most useful Lectures delivered at these institutions, will be found in its pages, thus affording a new incentive to Lecturers to improve the character and usefulness of their discourses, by giving to them a wider and more enduring circulation [...]⁴

De plus, ce journal a l'intention d'offrir au public les conférences des savants de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Il convient peut-être de mentionner ici que, d'après le recensement de 1851-1852, la population de Bytown est de 7 760 personnes, dont 329 d'origine anglaise, 2 486 d'origine irlandaise, 307 d'origine écossaise, 2 420 d'origines diverses et 2 056 d'origine française. Les Canadiens français sont groupés en 250 familles environ.

En dépit de ce petit nombre, nos ancêtres *bytownais* ont formé deux sociétés qui ont résisté et tenu bon jusqu'à nos jours. Toutefois, historiens, savants et lettrés ne s'entendent pas sur les dates et les faits reliés à leur fondation. Président de l'Institut en 1874 et en 1900, l'historien Benjamin Sulte semble avoir ouvert la voie aux chercheurs. Il nous offre cette version⁵ :

La Société Saint-Jean-Baptiste fut la première née. On vit, avec surprise, parader un corps canadien, bannières au vent, musique en tête, dans ces mêmes rues où, quelques années auparavant, il était dangereux de prononcer une parole française [...]

3. Joseph-Balsora Turgeon était forgeron et demeurait sur la rue Mosgrove. Il sera maire de Bytown en 1853.

4. « Prospectus. *The Canadian Journal: A Record of the Proceedings Of the Canadian Institute, and a Repertory of Industry, Science and Art* », dans *The Ottawa Citizen*, vol. VII, n° XX, 3 juillet 1852, p. 3.

5. *Institut canadien-français d'Ottawa, 1852-1877*, Ottawa, Imprimerie du Foyer Domestique, 1879, pp. vi, viii, ix.

[...] M. J.-B. Turgeon, l'homme le plus énergique de cette époque parmi nos compatriotes de Bytown et le plus en vue, avait, comme il vient d'être dit, levé le drapeau en faveur de la création d'un cercle littéraire; il travailla, tant dans la séance de la Saint-Jean-Baptiste qui suivit que dans d'autres occasions, à faire adopter son projet. Tout naturellement, les voix se portèrent en sa faveur; il fut élu président du nouvel institut. C'était au commencement de l'été de 1852.

L'année suivante, M. Turgeon devint maire de la ville. C'est en cette circonstance, pensons-nous, que le D^r J.-C. Trottier de Beaubien⁶ le remplaça à la tête de l'Institut.

La succession des présidents, de 1852 à 1855, est difficile à constater. Nous savons seulement que M. Turgeon reprit la charge après que le D^r Beaubien l'eut occupée, et que le docteur revint de nouveau à la présidence vers le printemps de 1854. M. John Bonassina [...] fut élu président, vers l'automne, à ce qu'il semble, avec M. Eusèbe Varin⁷ pour trésorier. En 1856, la charge de trésorier passa à M. Pierre Marier⁸.

Chose amusante, l'historien ajoutait : « L'humble organisation prenait des forces de jour en jour. [...] Déjà (vers 1853), elle laissait loin en arrière sa rivale, la société de langue anglaise ».

Ensuite, en 1908, le sénateur Pascal Poirier, qui avait été président de l'Institut en 1880-1881, nous communique les renseignements suivants⁹ :

Les Canadiens français de Bytown n'avaient en ce temps-là (1849) ni alliés, ni chefs. En revanche, ils avaient la Saint-Jean-Baptiste [...]

[...] S'inspirant de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ils fondèrent l'Institut canadien d'Ottawa.

Puis il fait une distinction entre les deux sociétés : « Comme presque toutes les institutions nationales canadiennes-françaises, à l'exception, toutefois, de la Saint-Jean-Baptiste, l'Institut canadien d'Ottawa a été tenu sur les fonds baptismaux par le clergé catholique. »

Par la suite, d'autres chercheurs prirent la parole pour retracer l'origine de l'Institut, en répétant ce qui avait été dit ou en tentant d'établir les premiers lieux de réunion. De là, l'historien Régis Roy, perplexe devant

6. Cléophas Trottier de Beaubien était médecin à l'hôpital des sœurs Grises.

7. Eusèbe Varin avait un magasin général sur la rue Sussex.

8. Pierre Marier était maçon, rue King; sa famille était connue puisqu'elle comptait des instrumentistes qui se groupaient en orchestre afin d'égayer les réunions et les soirées de famille.

9. *Institut canadien-français d'Ottawa. Rémémorances*, Ottawa, 1908, A. Bureau et Frères, Imprimeurs, pp. 3, 6.

les variantes, questionne leur validité dans le *Bulletin des recherches historiques* publié en 1937¹⁰. Il rapporte qu'en 1865

J.-B. Turgeon, le fondateur de l'Institut, vivait encore; ils (les membres) l'ont connu, ont causé avec lui, et, dans ce qu'ils nous rapportent des débuts de l'Institut, il y a certainement un lapsus : Turgeon se serait-il trompé inconsciemment sur un point important, la date de la fondation de l'Institut et le lieu de ses premières réunions, ou la mémoire de ceux qui lui ont parlé a-t-elle été en défaut.

Réflexion faite, il en déduit que :

On pouvait fort bien faire marcher de front les deux projets, la Société Saint-Jean-Baptiste et l'Institut, les discuter, les approuver, et les accepter, mais il nous semble que celui de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste a dû avoir la présence, c'était le parti le plus pressant; celui de l'Institut pouvait attendre un peu.

Dans sa conclusion, Régis Roy avait visé juste. Retraçons le fil des événements. Le professeur Séraphin Marion a dessiné, avec précision et sympathie, la toile de fond des groupements de l'époque¹¹. Pour récapituler, rappelons succinctement qu'au milieu du siècle dernier, la mésentente entre les peuples fondateurs avait atteint son paroxysme. Le 25 avril 1849, Lord James Bruce Elgin sanctionna l'Acte d'indemnité qui rendait justice aux Patriotes de 1837 et 1838. À sa sortie de la Chambre d'Assemblée, il fut assailli d'injures et de projectiles de toutes sortes. L'incident eut un vif retentissement à Bytown : il s'ensuivit une bataille sur la place du marché By entre les Chénéurs et les Canadiens, connue sous le nom de *Stoney Monday*. Les Canadiens remportèrent cette victoire. En ce même temps, les antagonistes luttaient pour la prépondérance de la région et il paraît que les prétextes de querelle ne manquaient pas. D'après Alfred Decelles, fils¹², c'est alors que les Canadiens ont ressenti la nécessité et le désir de se rallier.

Laissons *La Minerve*¹³ nous raconter le premier groupement canadien-français de Bytown. Nous sommes en 1853. Cet article ressuscite le mieux le climat de jadis.

Depuis plusieurs années, les Canadiens de Bytown enviaient le sort de confrères qui habitent le Bas-Canada, en voyant chez eux la religion embellie par des

10. Vol. XLIII, n° 8, août 1937, pp. 251-255.

11. « Origines de l'Institut canadien-français d'Ottawa et de la Société royale du Canada », dans *Cahiers des Dix*, n° 39, 1974, pp. 45-84.

12. « Les Origines de l'Institut », dans *Les Années*, 1^{re} année, n° 4, avril 1922, pp. 3-6.

13. « Hommage à la Saint-Jean-Baptiste », dans *La Minerve*, vol. XXV, n° 111, 2 juillet 1853, p. 2.

fêtes si belles, si splendides et si triomphantes. Cette année, se comptant assez nombreux pour pouvoir les imiter, au moins en partie, ils résolurent tous en commun de faire un effort et d'essayer à honorer dignement leur glorieux patron, Saint-Jean-Baptiste, et l'on peut dire que triomphant de tous les obstacles qu'offre un premier essai, le succès et la solennité de la fête a surpassé leur attente. Après de courtes assemblées, sous la direction de M. Turgeon, maire de la ville, et du Dr Beaubien, les règlements suivants furent établis : Que tout Canadien qui a à cœur de se glorifier d'être enfant du sol, doit trouver ses intérêts personnels à se montrer comme tel. En conséquence, deux comités furent donc immédiatement constitués, l'un de régie et l'autre exécutif.

Le journal donne ensuite une description élaborée d'un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants qui vont orner l'église et il poursuit :

Le grand jour de la fête était arrivé, le dernier tintement des cloches pour le service sonna, et tous les fidèles alors assemblés sortirent de l'église, le clergé en tête, pour se rendre à la demeure épiscopale. Là, l'ordre de la procession pour se rendre de nouveau au temple fut établi. Aussitôt, le digne évêque, revêtu des ornements sacerdotaux, parut entouré d'une foule de prêtres et de diacres; les fidèles se prosternèrent pour recevoir sa bénédiction et après que chacun se fût signé du signe de la croix à la face de nombreux protestants qui enviaient peut-être leur sort, ils se relevèrent et commencèrent à défiler pompeusement au son de « Vive la Canadienne » cet air national que jouait la bande de Saint-Jean-Baptiste.

Ensuite, on assiste à une messe grandiose et :

Après la messe, sa grandeur monseigneur Guigues¹⁴ qui avait officié, fut de nouveau reconduit à son palais avec le plus grand enthousiasme. Cette fois, non seulement les Canadiens, mais une foule de personnes d'origines étrangères marchaient dans les rangs, portant aussi leurs bannières signées comme la nôtre du symbole canadien, le castor et la feuille d'érable.

Monseigneur prend la parole pour louer la piété, l'enthousiasme et la bonne volonté de la population. Puis, on remet un bouquet au curé de la cathédrale, le révérend père Damase Dandurand. « Le soir, comme le jour d'abstinence où tombait la fête ne permettait aucune nourriture succulente, une légère collation fut offerte à quelque distance de la ville, dans la maison de M. D. Bourgeois, ou plusieurs Jean-Baptiste se rendirent. » La célébration se termine par plusieurs discours; le premier fut donné par Isidore Traversy et le second par le Dr Beaubien.

Notons que pour les familles canadiennes-françaises et le clergé, il ne s'agit ni de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, ni de celle de

14. M^{sr} Joseph-Eugène-Bruno Guigues (1805-1874) est le premier évêque de Bytown (1848).

l'Institut, mais de se grouper en aussi grand nombre que possible pour célébrer avec pompe la fête religieuse et patronale. Il importe de signaler que l'année 1853 était mémorable pour les compatriotes car Joseph-Balsora Turgeon venait d'être nommé maire — le premier maire canadien-français — de la municipalité de Bytown. Enfin, faisons remarquer qu'à part l'église et les maisons des particuliers, les Canadiens ne semblent pas avoir de local pour se réunir en grand nombre.

Il faut attendre l'année suivante, soit le 29 avril 1854, pour lire un deuxième compte rendu. Les Canadiens français tiennent alors une assemblée pour élire un comité officiel afin d'améliorer les célébrations de l'année précédente. Le procès-verbal, signé J[ean]-B[aptiste]-C[harles] Marsan, secrétaire, est expédié à *La Minerve*¹⁵. Comme on a cherché en vain le nom des premiers « officiers » de la Société Saint-Jean-Baptiste, nous citons les nominations :

[...] Cette assemblée, dont je vous envoie les procès, était présidée par Jean Barreille, [...] et M. J.-B.-C. Marsan assistait comme secrétaire [...]. Sur motion de M. Nazaire Germain, secondé par Eusèbe Varin, [...] il est résolu :

1. Que M. le D^r J.-C. Beaubien soit élu président de la société de Saint-Jean-Baptiste pour l'année 1854.
2. Proposé par David Bourgeois, [...] secondé par M. Pierre Larivière, Que Eusèbe Varin [...] en soit le 1^{er} vice-président, et que M. Nazaire Germain en soit le 2^e vice-président.
3. Proposé par Jean-Damasse Bourgeois [...] secondé par M. Jean-Baptiste Cantin, Que M. Jean-Baptiste-Charles Marsan soit secrétaire archiviste, et que D. Bourgeois [...] soit le secrétaire correspondant.
4. Proposé par Charles Laporte [...] secondé par M. Antoine Champagne, que M. Pierre Marier soit élu trésorier.
5. Proposé par M. P. Larivière, secondé par M. Joseph Gauthier, Que J.-D. Bourgeois soit nommé commissaire ordonnateur, et M. Louis Pinard comme assistant commissaire ordonnateur.
6. Proposé par J.-D. Bourgeois, secondé par M. Hilaire Pinard, Que M. le président de la société en soit aussi le médecin.
7. Sur motion de J.-D. Bourgeois, secondé par M. Pierre Deslages, Que le révérend père D. Dandurancé soit prié d'accepter la charge de Chapelain pour la dite association.
8. Il fut aussi résolu sur motion de J.-D. Bourgeois [...] secondé par M. Isidore Champagne, Que les messieurs suivants formeraient le comité de régie de la dite société avec pouvoir d'ajouter à leur nombre, viz :

15. « Société Saint-Jean-Baptiste de Bytown », dans *La Minerve*, vol. XXVI, n^o 97, 29 avril 1854, p. 2.

Ant[oine] Champagne, J[ean]-B[aptiste] Gauthier, Charles Laporte, Joseph Gauthier, Hilaire Pinard, Pierre Chenet, T. Bériclon, Joseph-Balsora Turgeon, Pierre Larivière, Isidore Champagne, B[enjamin] Beaucaire, Jos[eph] Beauchamp, Pierre Dufour, Pierre Desjoges, Isidore Traversy.

Il fut ensuite résolu de la part de l'assemblée d'offrir des remerciements à Eusèbe Varin [...] pour le prêt d'une vaste salle qu'il avait mise à sa disposition; et après que l'assemblée eût aussi remercié son président et son secrétaire, elle se sépara bien satisfaite des résultats obtenus.

Ces Canadiens français dévoués, qui organisent la fête patronale, seront aussi, pour la plupart, ceux qui signeront comme étant les « premiers officiers pour conduire les affaires de l'Institut¹⁶ ». Enfin, ayant une salle pour se réunir, ce groupe commence alors à établir les bases du projet de la fondation de l'Institut.

Par conséquent, l'année 1855 voit la parution de la « Constitution et [des] Règlements de l'Institut canadien-français de la Cité de l'Ottawa » imprimés à l'Office du « Railway Times » par Dawson Kerk. La Constitution compte vingt-deux articles et les Règlements en comptent dix-neuf. Citons les articles II et XXII qui nous permettent d'éclairer les origines :

L'Institut canadien-français est fondé dans un but d'Union, d'Instruction mutuelle, d'amusements et de progrès général, à ces fins les membres de cette Société se réuniront une fois par Semaine, dans un local à eux approprié où ils discuteront et adopteront les moyens que la majorité décidera être à propos, ou nécessaire, ils auront à leur disposition une Bibliothèque et une Chambre de Lecture.

Toute motion pour amender, suspendre, ou annuler quelque'un des articles de cette Constitution, sera lue à la première séance du mois d'Avril ou d'Octobre affichée dans la salle de l'Institut jusqu'à la première séance du mois suivant, et ne pourra être adoptée que par les trois quarts des membres actifs présents, et le nombre ne sera pas moins de cinquante¹⁷.

Signalons que l'emploi des verbes au futur indique que les officiers anticipent ces projets pour l'avenir. Aussi, on ne prévoit pas modifier les articles pour quelque temps puisque l'Institut ne compte pas encore cinquante membres.

Le 15 novembre de la même année, les officiers se réunissent de nouveau pour suppléer une clause pour le maintien du bon ordre dans la salle de l'Institut. Le texte, proposé par J.-B. Turgeon et secondé par Régis Bonno, révèle des détails pittoresques au sujet de quelques-uns de nos ancêtres. On

16. Dossier 9606 conservé au Land Registry Office No. 5, Property Rights Division, à Ottawa.

17. *Ibid.*

impose une amende à ceux qui, « dans la Chambre de l'Institut », osent « se quereller et jurer », « venir aux séances plusieurs fois dans un état d'ivresse » et même « parler plus qu'à demie haut »¹⁸.

La constitution de l'Institut a été enregistrée sous le numéro 9606, à 12 h 30, le 29 mars 1856¹⁹. Un document dûment signé par tous les membres (ils sont vingt-quatre en ce moment) atteste que le montant en argent ou la valeur que la société possède est de 135 livres cours actuel. De plus, on y lit : « [...] nous déclarons par les présentes que nous les dits officiers et membres du Comité dont les noms sont ci-dessous inscrits seront les premiers officiers pour conduire les affaires de la dite Société. » Les officiers sont les suivants : J.-D. Bourgeois, 1^{er} président, Pierre Dufour, 1^{er} vice-président, Pierre Chenet, 2^e vice-président, Louis Duhamel, secrétaire-archiviste, François H.-P. Desloges, secrétaire-correspondant, Pierre Marier, trésorier et G.-L.-P. Carrière, bibliothécaire. Voici les membres du comité de régie : J.-B. Turgeon, Antoine Champagne, Augustin Roy, Charles H. Carrière, Jean-Baptiste Richer, Charles Aumond.

En juxtaposant les noms de ces officiers et ceux de la Société Saint-Jean-Baptiste, on voit que Jean-Damasse Bourgeois, qui est le commissaire ordonnateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, devient le 1^{er} président de l'Institut. Pierre Chenet et Pierre Dufour qui sont membres du comité de régie de la première société, seront les 1^{er} et 2^e vice-présidents et Pierre Marier sera le secrétaire pour les deux.

Lorsque la Société Saint-Jean-Baptiste a célébré son soixantième anniversaire de naissance, en 1913, elle a choisi la date de la procession élaborée de 1853 pour l'année de sa fondation. Rappelons qu'il suffisait de quelques réunions et de peu de choses pour préparer la célébration de la fête. De plus, la majorité de la société était disposée à participer à l'événement.

Par contre, lorsque nous lisons dans la constitution que l'Institut a été fondé en 1852 par Joseph-Balsora Turgeon, c'est qu'il a lancé l'idée en groupement. Mais de la coupe aux lèvres, il fallait le temps. On devait d'abord convier les gens à se joindre à la société. Les chiffres montrent que les participants de la fête de la Saint-Jean se sont portés en grand nombre comparés à ceux qui se sont joints à l'Institut. Ensuite, il fallait trouver une salle convenable, créer un cabinet de lecture, jeter les fondements de la bibliothèque, rédiger la constitution, ajouter les amendements et enfin préparer les programmes des soirées à venir.

Si on a parlé de sociétés sœurs et qu'on a souvent hésité entre l'aînée et la cadette, il aurait peut-être été plus juste de parler de sœurs siamoises.

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

Les deux avaient le même père fondateur, Joseph-Balsora Turgeon, le même parrain, M^{sr} Joseph-Eugène-Bruno Guigues, et c'étaient les membres d'une même famille qui organisaient, en avril, la célébration de la Saint-Jean et, en octobre, les réunions de l'Institut. Les deux sociétés étaient si étroitement liées qu'on dressait un reposoir au Saint-Sacrement dans le local de l'Institut, le jour de la procession de la Saint-Jean, et la salle commune servait à toutes les fins.

Le but de cet article a été de faire un peu de clarté sur la naissance des sociétés sœurs à partir de témoignages écrits et de documents imprimés.

Madeline Charlebois-Dirschauer
Collège Glendon
Université York